

COMMISSION PERMANENTE DU 15 OCTOBRE 2020

Rapport CP 2020-C28 :

DIVERSES MESURES RÉGIONALES DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Texte de l'amendement :

Un article supplémentaire, ainsi rédigé, est ajouté à la délibération :

“ COVID 19 : Amplifier l'action régionale pour lutter contre la précarité des familles

S'engage à mettre en place une réponse institutionnelle pour lutter contre la précarité :

- *en faveur des familles en grande précarité par la création d'un fonds d'urgence prenant en compte les difficultés financières majeures et croissantes que vont rencontrer de nombreuses familles franciliennes.*
- *en faveur de l'ensemble des associations humanitaires en abondant la ligne “Dispositifs en faveur des personnes en situation précaire”*

Exposé des motifs :

**FACE À LA CRISE SOCIALE,
LA RÉGION DOIT ÊTRE UN BOUCLIER SOCIAL POUR LES FAMILLES PAUVRES**

Alors que les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire sont et vont être extrêmement lourdes pour notre territoire, la réponse régionale est peu visible car simplement ponctuelle et communicationnelle. Pourtant la Région doit agir pour ses territoires et créer des politiques régionales spécifiques à cette situation exceptionnelle et programmatiques afin d'aider les familles les plus vulnérables dont le nombre va croître dans les mois à venir.

La perte de revenus d'appoint, le chômage partiel et le basculement vers un chômage complet dès cet été a plongé de très nombreuses familles dans la grande précarité. La crise alimentaire et sociale en Ile-de-France n'en est malheureusement qu'à son commencement. 1 million de pauvres supplémentaires sont prévus nationalement, des centaines de milliers de familles vont plonger dans la précarité et des dizaines de milliers d'emplois seront détruits. Si une aide ponctuelle durant le confinement était nécessaire, pour aider réellement les familles, elle doit impérativement être prolongée et devenir une politique publique régionale à part entière. Les politiques régionales publiques solidaires et pérennes doivent être pensées.

Le groupe Front de gauche souhaite que la Région crée une réponse institutionnelle à la hauteur des enjeux sociaux : d'abord par la création d'un fonds d'urgence répondant à l'augmentation des personnes en difficultés financières et ensuite par l'abondement du budget en faveur des associations humanitaires qui témoignent, comme le Secours Populaire français ou le Secours catholique, ces dernières semaines, voir arriver des milliers de personnes supplémentaires qui viennent pour la première fois demander de l'aide de manière exponentielle. Il faut amortir le choc de la crise, la Région doit jouer un rôle de bouclier social pour les Francilien·ne·s.

C'est le sens de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

